



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU

JEUDI 11 MAI 2023 A 20 H 30

(établie conformément aux dispositions de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal réuni en séance ordinaire :

Affiché le 15 MAI 2023

MULTIPLE RURAL

2023-033 Avenant au marché de travaux – lot 11

Nbre de membres en exercice 15
Nbre de membres présents 14
Nbre de procuration 0
Nbre de membres ayant pris part au vote 14

VOTE	
POUR	14
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL	14

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

PERSONNEL

2023-034 Renouvellement convention mise à disposition personnel communal à la Maison France Services (CC Pays de Fénelon)

Nbre de membres en exercice 15
Nbre de membres présents 14
Nbre de procuration 0
Nbre de membres ayant pris part au vote 14

VOTE	
POUR	14
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL	14

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

DECISIONS

Conformément à l'article L2122-23 du CGCT et suite délibération du conseil municipal n°2020/31 du 5 juin 2020 donnant délégation au Maire les attributions définies à l'article L2122-22 du CGCT, le Maire rend compte à l'assemblée communale des décisions prises dans le cadre de ces délégations, à savoir :

néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30

Carlux, le 11 mai 2023

Le Maire,
André ALARD



Conformément à la délibération n°2022/35 du 23/06/2022 la publicité des actes se fait par publication papier : la consultation des registres de délibérations est possible dans les locaux de la mairie à ses horaires d'ouverture.